



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération portant sur

LE REPORT DU REMBOURSEMENT PAR LES ENTREPRISES DES PRÊTS « COVID-19 »

Séance de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2021

PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1^{er} Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, SFECCI Daniel - Vice-Président, CHEVILLON Michel - Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, BOVIS Jessica, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Élus.**

33 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, CASALS Jean, EBEL Jean-Marie, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, DAUFES Eric, HOELLARD Michèle, MARTINON Martine, ROSSI Jean-Pierre, SCARFONE Raymond, **Conseillers Techniques.**

Madame et Monsieur, MALLEZ Marie-Laure, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**

EN VISIOCONFERENCE

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région - Tutelle des réseaux consulaires au sein de la **DREETS**

Monsieur Christian KLEBERT - Chargé de mission Economie Emploi - représentant **la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Yvan ODDO - Chargé de mission au service des Affaires économiques - représentant Monsieur Claude BRECHARD - Directeur Départemental **des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.**

Madame et Monsieur, CASTELLANI Maryse, FOURQUIN Frédéric, **Membres Élus.**



Madame et Messieurs, BONNIN Olivier, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, LEPAGE Henri-Philippe, MASSÉ Paul, MATHEZ Pierre, ROUGET Sylvain, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, AJOURY Noël, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, BOISSE Jean-Christophe, DELAUNAY Bernard, GOLDNADEL Franck, LAPIERRE Nathalie, MARIN Matthieu, MESSIKA Cyril, PILIERE Jean-Yves, **Conseillers Techniques.**

EXCUSÉS

Monsieur PAUL Fabien - Secrétaire, **Membre du Bureau**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, GABAS Valérie, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, LONDEIX Laurent, MOULARD Patrick, RENAUDI Philippe, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Élus.**

Monsieur MATOUT Jean-Louis, **Membres Associés.**

Messieurs, BORGHESE Benoît, FLAMAND Pascal, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LEVI Jean-Pierre, SOYER Jean-Marie, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Monsieur, GUTTADORO Jean-François, **Commissaire aux Comptes**

ABSENTS

Mesdames et Messieurs, CHALEIL Laurence, KLEYNHOFF Bernard, MESSINA Cédric, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, TEBOUL Thierry, **Membres Élus.**

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**

Monsieur ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**

Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, CLARET Christophe, DEGIOVANNI Eddie, LAVANDET Frédéric, LELLOUCHE Jean-Pierre, MANAGO Michel, MOLINES Gérard, NASSIF Anis, TOURNAIRE Luc, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, ALLARD Frédéric, BAUDOIN Pascal, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, COLOMBAN René, DELHOMME Christian, FOUQUET Denis, GUILLOT Michel, HATTEMBERG Pasquale, LLORCA Alain, MANSI Mattéo, MATAS Jean-Michel, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PLUMION Nicolas, Puy Michel, RASPOR Marc, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**



CONTEXTE

Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19, qui a fragilisé fortement l'économie, la CCI Nice Côte d'Azur a lancé la création d'un fonds de soutien dédié aux entreprises impactées par cette pandémie.

La volonté de la CCI d'être au plus près des entreprises en difficulté a été partagée par d'autres partenaires qui ont souhaité abonder ce « **fonds d'urgence départemental COVID-19** » et confier la gestion des 8 M€ aux Chambres Consulaires (administration, contrats de prêts et recouvrements) : 7 M€ à la CCINCA et 1 M€ à la CMAR.

Pour rappel, la contribution de la CCINCA à ce fonds d'urgence de soutien s'élève à 500 000 € (vote Bureau électronique du 17 au 18 mars 2020).

Au printemps 2020, la CCINCA a signé 914 contrats de prêts avec des entreprises en difficulté pour un total 6 999 000 €, lesquels ont été conclus aux conditions suivantes :

- aide sous forme d'avance remboursable à taux 0
- avec un différé de 18 mois pour le remboursement en 10 ou 12 échéances (en fonction du montant du prêt : 4 000 €, 7 500 €, 10 000 € ou 15 000 €)
- début des remboursements en novembre ou décembre 2021.

Les mesures gouvernementales prises dans le cadre des confinements successifs ont contraint certaines entreprises à arrêter totalement ou partiellement leur activité.

Cette situation a un impact significatif sur la capacité de remboursement des entreprises.

CONSIDERANT :

- Que sur proposition du Conseil Départemental 06 et demande expresse d'entreprises en difficultés, la CCINCA a demandé aux contributeurs de ce fonds de prolonger d'un an le délai de remboursement des entreprises ;
- Qu'une délibération a été votée en Commission Permanente du Département le 16 avril 2021 pour valider ce report et confirmer les modalités des abandons de créances
- Que les 5 EPCI (Métropole Nice Côte d'Azur, Communautés d'Agglomérations Riviera Française, Sophia Antipolis, Cannes Pays de Lérins et Pays de Grasse) ont donné un accord de principe
- Que le Bureau, lors de sa séance du 31 mai 2021, a été informé de cette volonté de report du remboursement des prêts COVID par les entreprises ;
- Que le 16 juin 2021, la Commission des Finances de la CCINCA a donné un avis favorable à ce report du remboursement des prêts COVID par les entreprises ;



DECIDE:

Dans ce contexte, les membres de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité :

- d'autoriser le Président de la CCINCA, ou toute personne dûment habilitée, à signer les avenants avec le Conseil Départemental 06 et les 5 EPCI contributeurs, et tout autre document nécessaire à la formalisation et à la gestion de ce report d'un an des remboursements des entreprises,
- de charger les Services de la CCI de la mise en œuvre ce report, de la gestion des remboursements des entreprises et du reversement des sommes aux contributeurs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57

Votants : 33 (quorum : 29, atteint),

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 33

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nice, le 5 juillet 2021

Le Président,

Jean-Pierre SAVARINO